

ACTED

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ACTED

33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

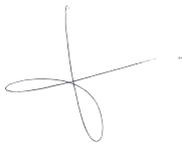
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Francis CHARTIER

ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4-1	388 099	319 197	68 901	5 505
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		388 099	319 197	68 901	5 505
Immobilisations corporelles	4-2	45 140 665	10 374 677	34 765 988	1 518 864
Terrains		20 029 934	0	20 029 934	0
Constructions		12 367 006	8 753	12 358 253	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		12 743 725	10 365 924	2 377 801	1 518 864
Immobilisations financières	4-3	11 504 352	1 146 041	10 358 311	9 501 446
Participations et Créances rattachées	4-3-2	6 553 854	85 246	6 468 608	5 553 693
Autres titres immobilisés		103 334	0	103 334	3 263
Prêts	4-3-3	3 934 908	1 060 795	2 874 113	3 061 916
Autres	4-3-4	912 256	0	912 256	882 574
TOTAL I		57 033 116	11 839 915	45 193 200	11 025 815
ACTIF CIRCULANT					
Créances		406 802 733	30 000	406 772 733	429 962 551
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4-4	399 608 657	0	399 608 657	423 932 229
Autres	4-5	7 194 076	30 000	7 164 076	6 030 322
Disponibilités		63 095 913	0	63 095 913	80 952 908
Charges constatées d'avance		669 169	0	669 169	365 031
TOTAL II		470 567 815	30 000	470 537 815	511 280 490
Frais d'émission des emprunts (III)		122 546	0	122 546	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	4-6	11 192 170	0	11 192 170	13 069 035
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		538 915 647	11 869 915	527 045 732	535 375 340

PASSIF (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4-7	53 212 412	43 601 905
Autres		53 212 412	43 601 905
Excédent ou déficit de l'exercice	4-7	1 543 818	9 610 508
AUTRES FONDS PROPRES			
Autres Fonds Propres		13 080 000	15 170 000
Titres associatifs		13 080 000	15 170 000
Situation nette (sous-total)		67 836 231	68 382 412
TOTAL I		67 836 231	68 382 412
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	4-9	111 982 708	120 463 705
TOTAL II		111 982 708	120 463 705
PROVISIONS			
Provisions pour risques	4-8	743 615	3 041 572
Provisions pour charges	4-8	12 832 683	2 866 359
TOTAL III		13 576 298	5 907 931
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés	4-10	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4-10	20 039 085	0
Emprunts et dettes financières diverses	4-10	40 308	75 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4-11	1 793 824	1 065 193
Dettes fiscales et sociales	4-11	2 502 931	2 445 916
Autres dettes	4-11	23 238 548	5 758 063
Produits constatés d'avance	4-13-1	274 399 037	321 222 541
TOTAL IV		322 013 734	330 567 230
Ecarts de conversion Passif (V)	4-13-2	11 636 761	10 054 061
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV + V)		527 045 732	535 375 340

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		610	470
Ventes de biens et de services		2 619 305	1 794 881
Ventes de biens		542	0
Ventes de prestations de service		2 618 763	1 794 881
Produits de tiers financeurs		474 256 504	526 665 047
Concours publics et subventions d'exploitation	5-1 & 2	472 628 163	518 373 987
Ressources liées à la générosité du public		1 628 341	8 291 060
<i>Dons manuels</i>		1 283 341	7 265 476
<i>Mécénats</i>		345 000	1 025 585
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		0	0
Contributions financières		0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 770 308	1 331 599
Utilisations des fonds dédiés	4-9	91 184 193	83 755 685
Autres produits	5-4	2 316 147	3 085 585
TOTAL I		574 147 068	616 633 268
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		136 714 973	144 866 130
Autres achats et charges externes		75 012 087	71 689 408
Impôts, taxes et versements assimilés		2 249 929	2 675 631
Salaires et traitements		114 074 911	121 021 686
Charges sociales		27 176 452	28 283 364
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		2 285 369	1 045 378
Dotations aux provisions		10 917 151	5 673 816
Reports en fonds dédiés	4-9	79 174 321	91 146 253
Autres charges	5-5	125 274 693	139 719 186
TOTAL II		572 879 884	606 120 853
1. RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION (I - II)		1 267 184	10 512 415

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		343 633	347 123
Reprises sur dépréciations et provisions		92 000	0
Différences positives de change		3 738 309	4 086 920
TOTAL III	5-6	4 173 942	4 434 043
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		60 000	55 246
Intérêts et charges assimilées		403 948	414 570
Différences négatives de change		2 316 051	3 668 299
TOTAL IV	5-6	2 779 999	4 138 115
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5-6	1 393 943	295 928
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		2 661 126	10 808 343
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		132 565	346 146
Sur opérations en capital		36 341	108 464
TOTAL V	5-7	168 907	454 609
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 255 511	1 649 910
Sur opérations en capital		0	0
TOTAL VI	5-7	1 255 511	1 649 910
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5-7	(1 086 605)	(1 195 301)
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		30 703	2 534
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		578 489 917	621 521 920
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		576 946 098	611 911 412
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 543 818	9 610 508
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	6-5	11 071 024	35 046 286
Prestations en nature		0	0
Bénévolat		0	0
TOTAL		11 071 024	35 046 286
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	6-5	11 071 024	35 046 286
Mise à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
TOTAL		11 071 024	35 046 286

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale Acted répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française Acted (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

Acted a mis en œuvre 528 projets en 2024 à travers l'élaboration de 743 budgets, auprès de 18,5 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG Acted contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial, au travers de ses 3 piliers programmatiques Zéro Carbone – Zéro Exclusion – Zéro Pauvreté.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, Acted s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

Cette vision est guidée par la devise " Penser local - Agir global " - qui reflète la nécessité de s'appuyer sur une compréhension profonde des territoires et des contextes locaux pour développer et mettre en œuvre des actions basées sur les connaissances, les structures et les capacités locales.

Cette pensée locale contribue à une réponse globale - à travers l'ensemble des programmes et opérations d'Acted - alors que nous travaillons ensemble à la construction d'un monde 3ZERO : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, et Zéro Pauvreté.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

En 2024, Acted est présente dans 43 pays, et a mis en œuvre 528 projets en humanitaire, développement et environnementaux, soit une légère diminution par rapport à 2023. L'intervention de l'organisation a bénéficié à 18,5 millions de personnes en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

La répartition géographique des opérations d'Acted a évolué en 2024 par rapport à 2023, avec une augmentation du nombre de projets mis en œuvre en Ukraine notamment. Le portfolio est resté relativement stable dans les autres régions du monde, les opérations d'urgences liées au tremblement de terre au Maroc, en Syrie et en Turquie se sont clôturées, tandis que la réponse à Gaza et au Liban a pris de l'ampleur. Cela se traduit par une augmentation du budget de la Région Europe (+13% en 2024), atteignant 32% du budget global en 2024. Le budget de la Région MENA connaît une baisse de 20% par rapport à 2023 notamment liée à la fin d'opérations d'urgence en Syrie et Turquie, et représente 25% du budget global. Le budget de la région Amériques est stable par rapport à 2023 (1% d'augmentation) tandis que les budgets des régions Afrique et Asie diminuent, et représentent respectivement 28% et 13% du budget global.

En 2024, Acted a mobilisé à nouveau ses équipes sur les réponses d'urgence, notamment à Gaza et au Liban, mais également à Mayotte en décembre 2024, en réponse au cyclone Chido qui a fortement impacté ce département français et ses habitants. En parallèle, Acted a maintenu son engagement dans d'autres crises majeures et prolongées, notamment en Haïti où l'organisation pilote le mécanisme de réponse rapide permettant de fournir une aide humanitaire essentielle aux personnes déplacées par les conflits. Les événements à l'Est de la RDC a également conduit Acted à étendre son champ d'intervention au Nord et au

Sud Kivu afin de répondre aux besoins les plus urgents des populations fuyant les conflits. Au Tchad et au Soudan du Sud, Acted a confirmé son rôle essentiel de coordinateur dans les sites de déplacés à la frontière avec le Soudan, et travaille avec les autorités et les organisations internationales afin de fournir des services essentiels aux familles vivant dans ces sites. Enfin en Syrie, Acted a pu s'appuyer sur l'expérience de ses équipes de terrain et sa fine connaissance du territoire Syrien, afin d'adapter la réponse humanitaire aux changements politiques récents.

En poursuivant son engagement dans ses 43 pays d'interventions, l'organisation a apporté son soutien à 18,5 millions de personnes vulnérables afin de répondre à leurs besoins de base tout en améliorant leur capacité de résilience. Bien que la réponse humanitaire occupe une place prioritaire dans la stratégie de réponse d'Acted dans le monde, cette dimension se complète depuis quelques années, reflétant les efforts mis en place pour promouvoir des programmes environnementaux et l'engagement d'Acted auprès de la société civile pour mettre en œuvre des programmes de développement et de reconstruction.

Aide humanitaire à Mayotte

Au lendemain du cyclone Chido, Acted a déployé ses premières équipes à Mayotte afin de répondre aux besoins immédiats des populations affectées. Dès le 20 décembre, des cantines communautaires ont permis de fournir des repas aux personnes ayant perdu leur logement. Depuis, plus de 700 000 repas ont été servis à travers une quarantaine de cuisines. En parallèle, un avion-cargo affrété par Acted a atterri à Mayotte quelques jours après Chido, avec à son bord 380 tentes familiales (26 m²), 70 tentes scolaires (40 m²) et 900 bâches.

L'Aggravation du conflit au Soudan et en RDC

En 2024, Acted a étendu sa présence au Soudan pour accroître sa réponse à la crise. Pendant cette année, Acted a distribué une aide financière d'urgence à 4 450 ménages dans les États de Khartoum, Gadaref et du Nil Blanc au Soudan, grâce à son partenariat avec le Cash Consortium of Sudan (CCS). En tant que membre du CCS, Acted est en mesure de fournir une assistance critique aux personnes déplacées par le conflit, dans les zones où les conditions humanitaires sont les plus sévères.

Guerre à Gaza et au Liban

En septembre 2024, les tensions croissantes au Liban ont débouché sur une guerre à grande échelle, marquée par des frappes aériennes dans tout le pays et des opérations terrestres dans le sud. En réponse, Acted a lancé des interventions d'urgence dans la banlieue sud de Beyrouth et au Mont-Liban, apportant un soutien vital aux populations déplacées vivant dans des sites collectifs. La réponse multisectorielle comprenait des services WASH, une aide alimentaire et des articles non alimentaires. En partenariat avec des ONG locales, Acted a fourni des repas chauds, de l'eau potable et des produits de première nécessité à ceux qui en avaient un besoin urgent.

Fin anticipée de certains programmes financés par USAID

À la suite du démantèlement de USAID, certains projets financés par ce bailleur institutionnel et démarrés sur l'exercice 2024 ou sur des exercices antérieurs ont fait l'objet d'une annulation prématurée. Ces annulations ont eu pour impact une baisse des produits d'exploitation d'environ 15 M€ sur l'exercice 2024. De plus, au vu de l'incertitude actuelle quant à la situation de l'USAID, Acted provisionne au 31/12/2024 les créances ouvertes sur les projets annulés de manière anticipée.

Acquisition du nouveau siège social d'ACTED

Le 13 décembre 2024, ACTED a acquis un ensemble immobilier situé au 5 rue du Général Foy à Paris pour une valeur totale de 32 544 753 € (frais d'acquisition compris) financé par un emprunt bancaire de 20 M€ et un apport en fonds propres.

2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement n°2020-08, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Façade et menuiseries	40 ans
- Second œuvre et équipements	15 ans
- Installations et agencements	5 à 15 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans ou sur la durée de la mission
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

A noter que le gros œuvre de l'ensemble immobilier constituant le siège social d'ACTED n'est pas amorti en raison de la valeur résiduelle à 55 ans réputée identique à celle de la date d'acquisition en application de l'article 214-4 du PCG ANC 2014-03.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges d'exploitation conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecart de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.

3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

3-2-2 Autres fonds propres

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant de 2 090 000 € en date du 3 juillet 2017 totalement remboursés en 2024, puis 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019 et enfin 9 000 000 € en date du 15 décembre 2021. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 213-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ».

Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs.

3-2-3 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-4 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3-2-5 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Utilisations des fonds dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables.

4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Logiciels	304 542	78 052		382 594
Marques	5 505			5 505
TOTAL	310 047	78 052	0	388 099

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Logiciels	304 542	14 655		319 197
TOTAL	304 542	14 655	0	319 197

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Terrains	503 082	19 526 852		20 029 934
Constructions sur sol propre	0	12 367 006		12 367 006
Ins. générales et agencements	420 234	668 644		1 088 878
Matériel de transport	8 106 567	2 795 859		10 902 426
Matériel de bureau et informatique	296 184	145 563		441 747
Inst. techniques, matériel et outillage	80 648	12 821		93 469
Mobilier de bureau	67 210	740		67 950
Immobilisations corporelles en cours	149 256	0		149 256
TOTAL	9 623 180	35 517 485	0	45 140 665

Les acquisitions de l'exercice se composent principalement du bien immobilier constituant le nouveau siège social d'ACTED pour 32 544 753 € (frais d'acquisition compris), le reste se compose essentiellement de 51 véhicules roulants et 9 générateurs pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Constructions sur sol propre	0	8 753		8 753
Ins. générales et agencements	316 615	46 102		362 717
Matériel de transport	7 407 028	2 153 274		9 560 302
Matériel de bureau et informatique	257 618	48 956		306 574
Inst. techniques, matériel et outillage	79 263	4 027		83 290
Mobilier de bureau	43 792	9 250		53 041
TOTAL	8 104 316	2 270 361	0	10 374 677

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Titres de participations	5 608 939	46 440	0	5 655 379
Autres titres immobilisés	3 263	100 071	0	103 334
Créances rattachées à des participations	0	898 475	0	898 475
Prêts, et autres immo. financières	4 214 711	1 598 423	1 878 226	3 934 908
Dépôts, cautionnements et autres	882 574	29 683	0	912 256
TOTAL	10 709 487	2 673 091	1 878 226	11 504 352

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augment.	Diminut.	31/12/2024	Capital	Capitaux propres	% détenu	Provision
Oxus Holding	3 449 942	16 440	0	3 466 382	69 624	3 119 490	88,698%	0
Oxus Kirghizistan	1 558 824	0	0	1 558 824	2 411 956	1 947 676	52,338%	0
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	335 178	3 557 769	0,149%	30 000
Titres Humanitarian Logistics Coop	5 000	0	0	5 000	75 060	271 099	6,661%	0
Titres Groupe Hermitage	250 000	0	0	250 000	170 703	496 587	16,985%	0
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	155 700	68 973	6,423%	0
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99,800%	0
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 734 025	5 532 985	0,002%	0
Titres LAH / BBL	300 058	30 000	0	330 058	10 086 000	2 424 000	3,100%	55 246
TOTAL	5 608 939	46 440	0	5 655 379				85 246

ACTED renforce sa participation dans la structure Oxus Holding via un don de 236 actions en faveur d'ACTED pour une valeur de 16 440 € au 31 décembre 2024.

De plus, ACTED a également renforcé sa position dans la structure LAH/BBL avec l'acquisition de 9 345 actions pour 30 000 € au 31 décembre 2024.

4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augment.	Diminut.	31/12/2024
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	4 212 985	1 598 423	1 878 226	3 933 182
TOTAL	4 214 711	1 598 423	1 878 226	3 934 908

Les prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network.

La variation du poste des prêts s'explique principalement par des nouveaux prêts accordés pour 1 048 K€ et des remboursements de prêts pour 1 457 K€ au cours de l'exercice 2024.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Dépôts et cautionnements Paris	145 749	2 612	0	148 361
Dépôts et cautionnements Terrains	736 824	27 071	0	763 895
Apports associatifs	0	0	0	0
TOTAL	882 574	29 683	0	912 256

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2024
BHA	218 604 809
IMPACT Initiatives	19 785 284
INTPA/NEAR	19 559 932
UNOPS	14 702 934
ECHO	14 143 480
Danish Refugee Council	10 014 385
Swiss Agency for Development and Cooperation	8 085 096
International Organisation for Migration	7 694 964
Mercy Corps	6 742 001
UNOCHA	6 681 937
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 6 M€	73 593 835
TOTAL	399 608 657

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2024	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	3 934 908	1 317 119	2 617 788
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	912 256	148 361	912 256
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	4 847 164	1 465 480	3 530 045
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	399 608 657	150 073 352	249 535 305
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 489 758	1 489 758	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	3 374 943	3 374 943	0
Débiteurs divers	2 329 376	2 329 376	0
Charges constatées d'avance	669 169	669 169	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	407 471 902	157 936 597	249 535 305

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2025.

4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2024
AFN	11 462
AUD	8 325
BDT	3 308
CAD	41 338
CHF	123 645
DKK	4
ETB	312 018
GBP	581 125
IQD	610
JOD	7 224
KES	512
MDL	100
MMK	5 755
MZN	19
NGN	98 460
NOK	229 634
PHP	950
PKR	477 750
SEK	18 160
TJS	47 865
TND	1 910
UGX	32
USD	9 221 961
XAF	1
XOF	2
TOTAL	11 192 170

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2024, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 643 615 € passée au 31 décembre 2024 couvre le montant net de pertes de change latentes devises par devises.

4-7 FONDS PROPRES

4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	0	0		0		0		0
Fonds propres avec droit de reprise	0	0		0		0		0
Ecart de réévaluation	0	0		0		0		0
Réserves	43 601 904	9 610 508		0		0		53 212 412
Report à nouveau	0	0		0		0		0
Excédent ou déficit de l'exercice	9 610 508	-9 610 508		1 543 818		0		1 543 818
Autres fonds propres	15 170 000	0		0		2 090 000		13 080 000
Donations consommables	0	0		0		0		0
Subventions d'investissement	0	0		0		0		0
Provisions réglementées	0	0		0		0		0
Total	68 382 412	0	0	1 543 818	0	2 090 000	0	67 836 230

Les autres fonds propres correspondent exclusivement aux titres associatifs.

4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice de 1 543 818 €, définitivement acquis au 31 décembre 2024, sera affecté après approbation des comptes de la manière suivante :

- « Autres réserves » : pour le résultat de l'exercice : 1 543 818 €.

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €. Ces derniers ont été totalement remboursés en juillet 2024.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.
- En date du 15 décembre 2021 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Cinq entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 9 000 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.213-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 13 080 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 3 041 572 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2023 pour risque de change, a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2024.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2024 pour 643 615 € et constitue pour l'essentiel la provision pour risque constituée en fin d'exercice 2024.

4-8-2 Provisions pour Charges

Les provisions pour charges correspondent principalement à une dotation au cours de l'exercice 2024 d'un montant de 8 369 279 € concernant des projets qui n'arriveront pas à leur terme en raison de l'arrêt du programme USAID.

4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2024 représentent 111 983 K€ contre 120 464 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2024 se présente de la façon suivante :

Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2023	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	31/12/2024	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	116 348 895	81 485 517	87 581 674	0	0	110 252 737	31 083
Programmes engagés en Afghanistan	16 367 837	10 774 936	10 097 932			17 044 840	
Programmes engagés au Tadjikistan	1 238 697	1 391 788	364 825			2 265 660	
Programmes engagés au Pakistan	1 315 989	357 976	1 348 173			325 792	
Programmes engagés au Sri Lanka	1 155 105	991 254	214 204			1 932 154	
Programmes engagés au Bangladesh	625 586	790 917	514 919			901 584	
Programmes engagés au Liban	15 210 189	1 459 520	12 923 682			3 746 026	
Programmes engagés en Palestine	1 301 429	5 400 469	1 130 361			5 571 538	
Programmes engagés en Irak	243 666	192 467	222 822			213 310	
Programmes engagés en Jordanie	2 642 588	2 412 223	348 668			4 706 144	
Programmes engagés en Afrique - Congo	157 803	105 403	0			263 206	
Programmes engagés en Afrique - RDC	5 233 286	3 818 663	775 443			8 276 506	
Programmes engagés en Afrique - Tchad	1 209 766	859 835	1 216 312			853 289	
Programmes engagés en Afrique - Soudan	1 948 461	2 909 480	1 939 075			2 918 866	
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	3 606 155	1 719 121	1 132 904			4 192 372	
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	36 717	57 082	36 603			57 196	
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	0	0	0			0	
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	247 475	258 842	242 978			263 339	
Programmes engagés en Afrique - RCA	905 319	106 454	907 043			104 730	
Programmes engagés en Afrique - Kenya	843 828	251 950	324 209			771 570	
Programmes engagés en Afrique - Somalie	7 452 185	2 562 343	7 929 633			2 084 894	
Programmes engagés en Afrique - Mali	3 850 588	584 265	2 981 757			1 453 097	
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	30 805	140 479	31 419			139 864	
Programmes engagés en Afrique - Libye	1 474 198	1 745 379	1 338 516			1 881 061	
Programmes engagés en Afrique - Niger	2 649 069	81 393	2 614 484			115 979	
Programmes engagés en Afrique - Ethiopie	2 375 769	842 266	2 402 601			815 434	
Programmes engagés en Afrique - Mozambique	52 203	386 350	53 094			385 459	
Programmes engagés en Afrique - Bénin	93 404	73 953	95 914			71 443	
Programmes engagés en Afrique - Burkina Faso	707 285	302 052	547 261			462 076	
Programmes engagés en Afrique - Tunisie	3 106	35 314	23			38 397	
Programmes engagés en Afrique - Maroc	237 130	364 520	203 144			398 506	
Programmes engagés au Yemen	6 706 027	2 853 333	6 349 137			3 210 223	
Programmes engagés en Syrie-Turquie	12 311 662	3 205 793	11 491 320			4 026 135	
Programmes engagés en Arménie	23 023	77 877	23 023			77 877	
Programmes engagés en Amérique	128 589	1 762 863	121 897			1 769 555	
Programmes engagés en Myanmar	378 878	329 056	263 421			444 513	
Programmes engagés en Indonésie	0	0	0			0	
Programmes engagés aux Philippines	700	41 730	1 250			41 180	
Programmes engagés en Thaïlande	12 635	0	12 634			0	
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	2 588 942	660 051	2 392 341			856 653	
Programmes engagés en Colombie	159 034	93 310	119 852			132 491	
Programmes engagés en Ukraine	19 363 760	29 335 889	13 540 340			35 159 310	
Programmes engagés en Vénézuéla	178 126	753 116	178 833			752 409	
Programmes engagés en Moldavie	1 281 883	1 395 805	1 149 628			1 528 060	31 083
Programmes engagés en Roumanie	0	0	0			0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
Fonds dédiés sur dons affectés	3 587 742	1 280 379	3 665 219			1 202 903	
Fonds dédiés sur mécénats	527 068	0	0			527 068	
TOTAL	120 463 705	82 765 896	91 246 893	0	0	111 982 708	31 083

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.

Les reports et les utilisations présentés dans ce tableau intègrent des écarts de conversion liés aux fonds dédiés respectivement pour 3 592 K€ et 63 K€ constatés dans les rubriques du bilan en écarts de conversion actif et passif au 31 décembre 2024, alors que les « Reports en fonds dédiés » et les « Utilisations des fonds dédiés » présentés au niveau du compte de résultat en page 9 ne les font pas apparaître.

4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2024 :

(en euros)	31/12/2023	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2024
Emprunts (Billets à Ordre)	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	20 039 085	0	20 039 085
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes	46 652	15 746	46 652	15 746
Concours bancaires courants	28 864	24 562	28 864	24 562
TOTAL	75 517	20 079 393	75 517	20 079 393

Un emprunt bancaire de 20 M€ a été contracté en décembre 2024 dans le cadre de l'acquisition du bien immobilier constituant le nouveau siège social d'ACTED. Cet emprunt est remboursable trimestriellement sur une période de 20 ans, soit jusqu'au 5 décembre 2044.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2024	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires et assimilés	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 039 085	1 039 085	4 000 000	15 000 000
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes	40 308	40 308	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 793 824	1 793 824	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 429 352	1 429 352	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	952 780	952 780	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	120 800	120 800	0	0
Groupe et associés	34 135	34 135	0	0
Autres dettes	23 204 413	23 204 413	0	0
Produits constatés d'avance	274 399 037	274 399 037	0	0
TOTAL DES DETTES	322 013 734	303 013 734	4 000 000	15 000 000

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 085
Emprunts et dettes financières divers	16 657
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 226
Dettes fiscales et sociales	1 061 772
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	500 695
TOTAL	1 800 435

4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2024 à 274 399 K€ contre 321 223 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2024
AFN	24 291
AUD	18 121
BDT	3 287
CAD	1 685
CHF	142 839
DKK	11
ETB	725
GBP	939 498
IQD	5 530
JOD	5 075
KES	1 435
LYD	64
MDL	132
MMK	35 705
MZN	19
NOK	101 861
PHP	1 045
PKR	419 393
SEK	19 917
TJS	43 126
TND	774
USD	9 872 224
XAF	3
XOF	2
TOTAL	11 636 761

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2024, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT
5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2024		31/12/2023		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
AFRIQUE	132 343 050	28,00%	143 339 913	27,65%	-10 996 862	-7,67%
RDC	35 371 140	7,48%	30 694 650	5,92%	4 676 490	15,24%
Ouganda	1 777 454	0,38%	1 653 715	0,32%	123 739	7,48%
Soudan	12 384 818	2,62%	4 998 851	0,96%	7 385 967	147,75%
Sud Soudan	11 182 542	2,37%	15 685 982	3,03%	-4 503 440	-28,71%
Burkina Faso	8 072 757	1,71%	7 548 018	1,46%	524 739	6,95%
Mali	7 816 422	1,65%	10 383 595	2,00%	-2 567 174	-24,72%
Congo Brazzaville	561 226	0,12%	314 474	0,06%	246 753	78,47%
Tchad	8 831 165	1,87%	8 812 389	1,70%	18 775	0,21%
Kenya	3 920 564	0,83%	5 857 560	1,13%	-1 936 996	-33,07%
Somalie	25 212 015	5,33%	29 039 447	5,60%	-3 827 432	-13,18%
RCA	4 033 424	0,85%	9 248 116	1,78%	-5 214 691	-56,39%
Niger	7 069 750	1,50%	12 389 861	2,39%	-5 320 111	-42,94%
Côte d'Ivoire	464 693	0,10%	165 663	0,03%	299 030	180,50%
Bénin	160 771	0,03%	146 371	0,03%	14 401	9,84%
Sénégal	47 893	0,01%	57 180	0,01%	-9 286	-16,24%
Nigeria	0	0,00%	93 432	0,02%	-93 432	N/A
Ethiopie	4 415 669	0,93%	5 728 136	1,11%	-1 312 467	-22,91%
Mozambique	1 020 748	0,22%	522 476	0,10%	498 273	95,37%
AMERIQUE	8 652 458	1,83%	7 159 020	1,38%	1 493 438	20,86%
ASIE	60 259 271	12,75%	84 772 124	16,35%	-24 512 853	-28,92%
Afghanistan	41 359 723	8,75%	58 892 348	11,36%	-17 532 625	-29,77%
Tadjikistan	2 279 276	0,48%	1 703 777	0,33%	575 499	33,78%
Pakistan	3 062 546	0,65%	10 078 970	1,94%	-7 016 423	-69,61%
Kirghizistan	1 390 980	0,29%	1 557 526	0,30%	-166 545	-10,69%
Ouzbekistan	1 368 536	0,29%	1 648 736	0,32%	-280 200	-16,99%
Sri Lanka	2 895 709	0,61%	2 255 167	0,44%	640 542	28,40%
Myanmar	2 169 813	0,46%	2 349 067	0,45%	-179 254	-7,63%
Thaïlande	108 334	0,02%	155 891	0,03%	-47 557	-30,51%
Philippines	617 069	0,13%	1 068 609	0,21%	-451 540	-42,25%
Bangladesh	5 007 285	1,06%	5 062 033	0,98%	-54 748	-1,08%
MENA	107 582 495	22,76%	152 341 988	29,39%	-44 759 493	-29,38%
Palestine	16 855 514	3,57%	6 458 861	1,25%	10 396 652	160,97%
Jordanie	6 600 683	1,40%	6 636 989	1,28%	-36 306	-0,55%
Libye	7 560 123	1,60%	6 015 229	1,16%	1 544 894	25,68%
Turquie / Syrie	55 802 027	11,81%	97 863 861	18,88%	-42 061 834	-42,98%
Irak	951 461	0,20%	2 225 471	0,43%	-1 274 010	-57,25%
Liban	4 055 951	0,86%	12 999 037	2,51%	-8 943 086	-68,80%
Maroc	1 148 866	0,24%	368 775	0,07%	780 091	211,54%
Tunisie	100 080	0,02%	-734	0,00%	100 814	N/A
Yémen	14 507 790	3,07%	19 774 498	3,81%	-5 266 708	-26,63%
EUROPE	163 790 890	34,66%	130 760 943	25,23%	33 029 946	25,26%
TOTAL	472 628 163	100%	518 373 987	100%	-56 742 686	-10,95%

5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2024
BHA	227 289 862
ECHO	49 557 901
UNOCHA	22 679 023
CDCS	13 961 639
UNHCR	13 126 300
IMPACT Initiatives	11 377 374
UNOPS	10 449 631
Danish Refugee Council	9 714 570
INTPA/NEAR	8 445 506
Mercy Corps	7 049 287
Autres financeurs non détaillés	98 977 069
TOTAL	472 628 163

A noter que ces subventions ne proviennent pas directement des Etats.

5-3 ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

A la suite de la modification du règlement ANC 2018-06 par le règlement ANC n°2022-04, et conformément au décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 le tableau sur l'état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger est présenté ci-dessous :

Etat du contributeur (en euros)	Montant total des avantages et des ressources 31/12/2024
Afghanistan	-638
Allemagne	8 668 467
Australie	502 106
Autriche	300
Belgique	86 853
Belgique Commission Européenne	58 003 407
Canada	2 290 318
Danemark	10 829 954
Danemark Nations Unies	10 449 631
Equateur	240
Espagne	620
Estonie	381 070
Etats-Unis	238 001 579
Etats-Unis Nations Unies	34 324 018
Ethiopie	41 293
Inde	33 533
Irlande	100
Irlande	5 226 027
Italie	1 721 043
Italie Nations Unies	16 517 408
Jordanie	65
Kenya	289 306
Kyrgyzstan	15 517
Lituanie	12 865
Luxembourg	3 000
Maldives	2 685
Norvège	11 080 162
Nouvelle Zélande	6 239
Ouganda	6 569
Pakistan	220 473
Pays-bas	11 644
Porto Rico	1 200
Portugal	180
République Centrafricaine	379 635
République Tchèque	3 747 216
Royaume-Uni	5 874 985
Sri Lanka	134 142
Suède	3 560 383
Suisse	24 195 844
Suisse Nations Unies	13 126 300
Tajikistan	11 250
Tunisie	28 513
Venezuela	-8 083
Vietnam	100
TOTAL	449 777 519

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-4 du règlement ANC 2018-06 est mise à la disposition du public au siège social de l'association (au département finances).

5-4 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 2 149 136 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent principalement aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain et des remboursements de frais pour 165 K€.

5-5 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 6 755 092 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 116 869 154 € et des subventions accordées à d'autres organisations pour 1 574 807 €.

5-6 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2024
Produits financiers	4 173 942
Intérêts des prêts	199 766
Gain de change	3 738 309
Autres produits financiers	143 867
Reprise provision pour dépréciation	92 000
Charges financières	2 779 999
Intérêts bancaires et emprunts	403 948
Pertes de change	2 316 051
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	60 000
Autres charges financières	0
RÉSULTAT FINANCIER	1 393 943

5-7 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2024
Produits exceptionnels	168 907
Produits des cessions de biens	36 341
Régularisation clients et partenaires	125 826
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	6 739
Autres produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	1 255 511
Remboursements bailleurs de projets terminés	315 937
Régularisation clients et partenaires	916 039
Autres charges exceptionnelles	23 536
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 086 605

6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2024	31/12/2023
Dirigeants	14	14
Cadres	422	432
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	6 400	7 358
TOTAL	6 836	7 804

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2024	31/12/2023
Personnel siège et international Acted	426	431
Personnel siège et international Reach	8	8
Personnel siège et international ICVA	0	0
Personnel siège Convergences	3	7
Personnel national	6 399	7 358
TOTAL	6 836	7 804

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 14 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2024 s'élevant à 1 312 266 € contre 1 216 412 € en 2023 pour 14 directeurs. Les 3 plus hauts dirigeants ont perçu un montant global de rémunération nette versée au 31 décembre 2024 s'élevant à 400 482 €.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

Cependant, au titre de l'exercice 2024, ACTED a perçu des intérêts sur des Dépôts A Terme (DAT) entraînant un impôt sur les bénéfices à verser pour 30 703 €.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés		
Retraite du personnel	217 520	197 856
TOTAL	217 520	197 856

(en euros)	31/12/2024	31/12/2023
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 129 132	9 058 597
Garantie de paiement à première demande	57 500	7 904 148
TOTAL	9 186 632	16 962 745

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons sont valorisés selon la méthode ci-dessous.

Pour chacun d'entre eux, ACTED a recherché au sein des documents contractuels, des budgets des projets, et des communications avec le bailleur ou donateur les informations pertinentes afin de valoriser les contributions reçues, dans la devise du projet.

En l'absence d'information, ACTED a calculé cette valorisation sur la base des coûts du marché dans le pays pour les articles donnés.

Ensuite, ce montant en devise projet a été valorisé en EUR, soit au taux historique du projet si le projet considéré a une composante en subvention monétaire, soit dans le cas contraire au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31/12/2024.

Enfin, la quote-part des contributions en nature affectée à l'exercice N en EUR a été calculée au *pro rata temporis* sur l'exercice 2024.

Selon cette méthode, le montant des contributions en nature recensées et valorisées par ACTED au 31 décembre 2024 est porté à 11 071 024 €.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 48 %
- Taux d'actualisation : 3,41 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2024 ressort à 217 520 € contre 197 856 € au 31 décembre 2023.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 128 358 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 126 000€.

6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.

7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020

L'association faisant appel à la générosité du public devait, avant l'exercice 2020, inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le règlement ANC 2018-06 complété par le règlement n°2020-08, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD

Le règlement prévoit de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination.

7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat (CR) et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public		
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes										
Achats de marchandises			136 604 278			110 695							136 714 973	
Variation de stock														
Autres achats et charges externes			71 496 678		65 659	3 449 750							75 012 087	
Aides financières														
Impôts, taxes et versements assimilés			987 176			1 262 753							2 249 929	
Salaires et traitements			107 054 350			7 020 561							114 074 911	
Charges sociales			23 724 904			3 451 548							27 176 452	
Dotations aux amortissements et dépréciations						2 285 369							2 285 369	
Dotations aux provisions							10 917 151						10 917 151	
Reports en fonds dédiés									79 174 321				79 174 321	
Autres charges			123 575 582			1 573 587	125 523						125 274 693	
Charges financières			8 653			2 711 347	60 000						2 779 999	
Charges exceptionnelles			23 530			1 231 982							1 255 511	
Participations des salariés aux résultats														
Impôts sur les bénéfices								30 703					30 703	
TOTAL			463 475 149		65 659	1 573 587	21 649 528	10 977 151	30 703	79 174 321			576 946 098	

7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat (CR) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature		11 071 024			11 071 024
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Aides financières					
Personnel bénévole					
TOTAL		11 071 024			11 071 024

7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) arrêté au 31 décembre 2024 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 628 341	1 628 341	8 291 060	8 291 060
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	1 628 341	1 628 341	8 291 060	8 291 060
- Dons manuels	1 283 341	1 283 341	8 291 060	8 291 060
<i>Dons manuels non affectés</i>	28 445	28 445	27 838	27 838
<i>Dons manuels affectés</i>	1 254 896	1 254 896	8 263 222	8 263 222
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	345 000	345 000	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 558 497		11 726 613	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 758 061		1 648 670	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 800 436		10 077 943	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	470 870 102		516 725 317	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 248 784	-	1 023 245	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	91 184 193	-	83 755 685	-
TOTAL	578 489 917	1 628 341	621 521 920	8 291 060
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	463 475 149	1 628 341	492 433 775	8 291 060
1.1 Réalisées en France	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	463 475 149	1 628 341	492 433 775	8 291 060
- Actions réalisées par l'organisme	463 475 149	1 628 341	492 433 775	8 291 060
<i>Paix, stabilité et justice</i>	4 794 877	16 121	6 001 722	-
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	23 355 475	86 791	25 024 469	417 848
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	21 643 934	74 578	7 773 838	26 420
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	37 325 279	137 758	13 795 005	7 398
<i>Infrastructures durables</i>	42 822 127	161 206	47 129 710	289 751
<i>Economie circulaire</i>	12 431 300	36 963	4 075 727	-
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	26 866 299	98 840	38 579 067	2 259 328
<i>Accès aux services essentiels</i>	54 560 015	185 631	70 321 656	324 097
<i>Action humanitaire</i>	239 675 842	830 454	279 732 581	4 966 218
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 639 246	-	1 611 564	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	65 659	-	78 621	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 573 587	-	1 532 943	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 649 528	-	21 043 470	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	10 977 151	-	5 673 816	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	30 703		2 534	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	79 174 321	-	91 146 253	-
TOTAL	576 946 098	1 628 341	611 911 412	8 291 060
EXCEDENT OU DEFICIT	1 543 818	-	9 610 508	0

7-3-2 Présentation du CROD

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux neuf piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Action Humanitaire :**
Dans les situations d'urgence, ACTED intervient pour sauver des vies, au soutien notamment des plus vulnérables et marginalisés, en franchissant le « dernier kilomètre » pour parvenir aux zones difficiles d'accès. L'action humanitaire d'ACTED comprend la préparation aux catastrophes et l'action précoce, la réponse d'urgence, le relèvement, et encourage la résilience future et un développement équitable.
- **Accès aux services essentiels :**
ACTED considère qu'un accès équitable aux services de base comme l'eau potable, les installations sanitaires et d'hygiène, les soins de santé essentiels, l'éducation, l'énergie et les programmes de protection sociale est essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les activités d'ACTED visent à améliorer la qualité et la couverture des services assurés par les acteurs publics, privés ou philanthropiques afin de s'assurer qu'ils puissent répondre aux besoins fondamentaux de tous les groupes de population
- **Opportunités économiques inclusives :**
ACTED cherche à assurer à chacun de disposer des compétences et capacités adaptées pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, avec des marchés en mesure d'offrir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les lieux et secteurs où vivent et travaillent les pauvres et les plus vulnérables.
- **Economie circulaire :**
ACTED soutient les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux dans des démarches de réduction des déchets et de la pollution, d'utilisation de produits et de matériaux le plus longtemps possible, et de régénération des systèmes naturels. Ces actions visent à réduire les déchets, la pollution et les émissions de carbone et d'améliorer la productivité des ressources, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental de l'activité économique.
- **Infrastructures durables :**
ACTED favorise la construction, la réhabilitation ou la modernisation d'infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources, améliorant les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Ces démarches contribuent à une économie plus verte, tout en créant des opportunités d'emploi et renforçant la biodiversité.

- **Paix, stabilité et justice :**
ACTED vise à prévenir les conflits, soutenir la stabilisation post-conflit et promouvoir des environnements de vie protecteurs en améliorant la confiance entre et au sein des communautés, en réduisant les risques de violence, en prévenant l'éclatement des conflits et en promouvant les principes de base de l'État de droit tels que l'accès à la justice, de sorte à ce que chacun puisse faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester les discriminations ou demander des comptes aux décideurs.
- **Renforcer les institutions et la société civile :**
ACTED cherche à donner aux citoyens les moyens d'exiger et de demander des comptes à ceux à qui incombe la responsabilité de fournir des services, tout en soutenant les institutions publiques locales pour qu'elles fournissent des services meilleurs et plus efficaces à leurs administrés. ACTED encourage spécifiquement les différentes parties prenantes (groupes de citoyens, OSC, secteur privé et gouvernements) à travailler efficacement ensemble pour co-construire des moyens d'agir collectivement dans les processus de développement.
- **Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente :**
Perte de biodiversité, exploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation des sols : les activités humaines ont un impact négatif sur la résilience des écosystèmes. L'objectif d'ACTED est d'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles puissent être régénérés, consommés et protégés de manière plus durable, de sorte à ce que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en les préservant pour les générations futures.
- **Action citoyenne pour le climat :**
Dans ce contexte de changement climatique important et accéléré que connaît la planète, causé par les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, ACTED s'efforce d'ancrer la conscience climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille. ACTED encourage l'écologisation en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature

Le règlement introduit également un tableau pour mettre en lien les contributions volontaires en nature et les charges par destination :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 071 024		35 046 286	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	11 071 024	-	35 046 286	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	11 071 024	-	35 046 286	-
Réalisées en France	-	-	-	-
Réalisées à l'étranger	11 071 024	-	35 046 286	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	11 071 024	-	35 046 286	-

7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2024 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER

Le format du CER n'intègre que la partie liée à la générosité du public et présentée dans la deuxième colonne du CROD (§ 7-3-1).

Les dons issus de la générosité du public, pour un montant total de 1 628 341 €, ont été utilisés pour les missions sociales de l'association ACTED selon la répartition suivante :

- 0,99 % : Paix, stabilité et justice ;
- 5,33 % : Renforcer les institutions et la société civile ;
- 4,58 % : Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente ;
- 8,46 % : Action citoyenne pour le climat ;
- 9,90 % : Infrastructures durables ;
- 2,27 % : Economie circulaire ;
- 6,07 % : Opportunités économiques inclusives ;
- 11,40 % : Accès aux services essentiels ;
- 51,01 % : Action humanitaire.

EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2024	31/12/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2024	31/12/2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	1 628 341	8 291 060	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 628 341	8 291 060
1.1. Réalisées en France	-	-	1.1. Contisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	1.2. Dons, legs et mécénats	1 628 341	8 291 060
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	28 445	27 838
1.2. Réalisées à l'étranger	1 628 341	8 291 060	- Dons manuels affectés	1 254 896	8 263 222
- Actions réalisées par l'organisme	1 628 341	8 291 060	- Legs, donations et assurance-vie	-	-
<i>Paix, stabilité et justice</i>	16 121	-	- Mécénats	345 000	-
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	86 791	417 848	1.3. Autres ressources liés à la générosité du public	-	-
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	74 578	26 420			
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	137 758	7 398			
<i>Infrastructures durables</i>	161 206	289 751			
<i>Economie circulaire</i>	36 963	-			
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	98 840	2 259 328			
<i>Accès aux services essentiels</i>	185 631	324 097			
<i>Action humanitaire</i>	830 454	4 966 218			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	1 628 341	8 291 060	TOTAL DES RESSOURCES	1 628 341	8 291 060
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3. UTILISATIONS DES FONDS FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	1 628 341	8 291 060	TOTAL	1 628 341	8 291 060

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
1.1. Réalisées en France	-	-	Bénévolat	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
			Dons en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL			TOTAL		

7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS

7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington, à Londres et au Canada ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-5-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2024 est la suivante :

(en euros)	31/12/2024
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	11 734 862
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	7 598 615
Pertes de change	2 316 051
TOTAL	21 649 528

Pour rappel, 6 755 092 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-5 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-2) ont été affectées aux missions sociales dans le CROD. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CROD énoncée en 7-3-1, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES

7-6-1 Dons, legs et mécénat

Sur l'exercice 2024, des dons non affectés pour un montant total de 28 445 € ont été utilisés en totalité pour la mission sociale « Action humanitaire ».

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-6-2 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie représentent 0,37 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-6-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,29 % des produits totaux de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors autres produits non liés à la générosité du public, hors reprises sur provisions et dépréciations et hors utilisations des fonds dédiés antérieurs. Ils sont obtenus auprès de 144 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association Acted 5,03 % de ses ressources pour 2024, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Comité interministériel d'aide alimentaire, le Centre de crise et de soutien, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, Eybens, Toulouse, Nancy, Nantes, le Cannel, Etampes, Deuil-la-Barre, Evry-Courcouronnes, la Méaugon et Montreuil, les communautés d'agglomérations du Pays-de-Saint-Omer et de Béthune-Bruay, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux de Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, et Île-de-France, et les départements des Yvelines, de l'Essonne, de l'Aude, des Hauts-de-Seine et de l'Eure), et les Agences de l'eau d'Artois-Picardie et de Rhin-Meuse et d'Adour-Garonne, la SICASIL, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, l'Agence d'Urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer.

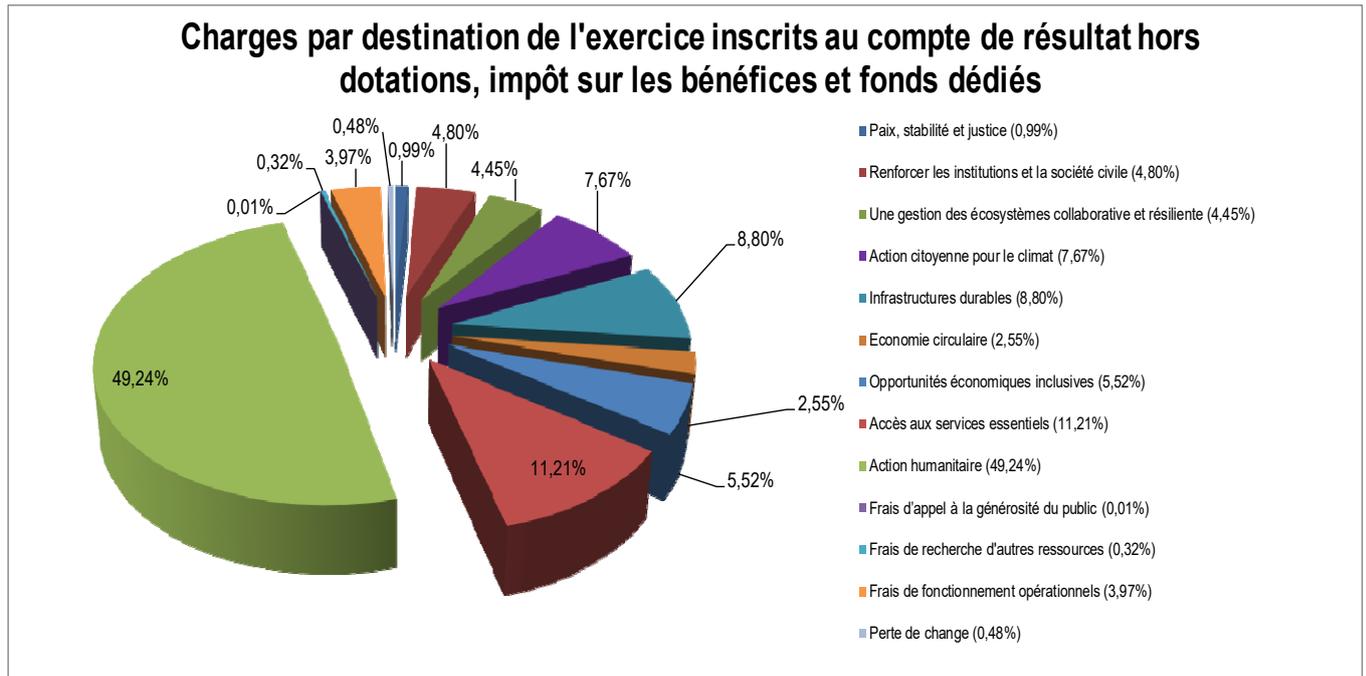
7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

7-7 INDICATEURS

7-7-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des charges par destination. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et dépréciations (rubrique 4), l'impôt sur les bénéfices (rubrique 5) ainsi que les reports en fonds dédiés de l'exercice (rubrique 6).

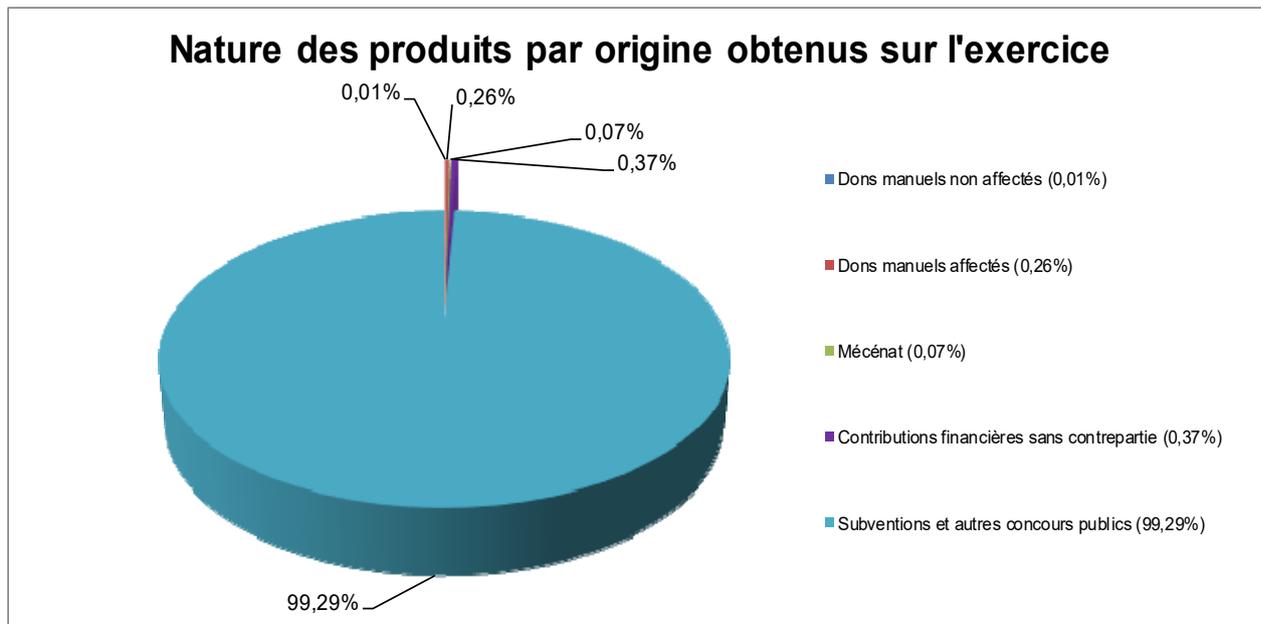


Sur 100 € dépensés en 2024 :

- 96 € ont été consacrés aux missions sociales :
 - 49 € pour « Action humanitaire » ;
 - 11 € pour « Accès aux services essentiels » ;
 - 6 € pour « Opportunités économiques inclusives » ;
 - 5 € pour « Renforcer les institutions et la société civile » ;
 - 8 € pour « Action citoyenne pour le climat » ;
 - 1 € pour « Paix, stabilité et justice » ;
 - 9 € pour « Infrastructures durables » ;
 - 4 € pour « Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente » ;
 - 3 € pour « Economie circulaire » ;
- 4 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.).

7-7-2 Produits par origine de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des produits par origine. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les autres produits non liés à la générosité du public (rubrique 2.4), les reprises sur provisions et dépréciations (rubrique 4) et les utilisations des fonds dédiés antérieurs (rubrique 5).



Sur 100 € obtenus en 2024 :

- 99,29 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,37 € provient des contributions financières sans contrepartie ;
- 0,26 € provient des dons manuels affectés ;
- 0,07 € provient du mécénat ;
- 0,01 € provient des dons manuels non affectés.